

Séance de l'assemblée délibérante du 13 mai 2020

Délibération n°07/2020

Le Comité Syndical du SEAT, légalement convoqué le jeudi 30 avril deux mille vingt, s'est réuni à 17 heures trente, le mercredi 13 mai deux mille vingt, en session ordinaire, à Pérignat-ès-Allier.

Titulaires présents :

HEALY Bénédicte
BUCHE Jean-Pierre
BRUHAT Pascal
DEMERE Jean-François
BRANLARD Gérard

Titulaires excusés :

PETEL Gilles
BERNARD Françoise
BLANCHET Roland
SALLES Daniel
DELETANG Claude

Suppléants présents :

DUPECHER Pierre
HENRION Colette

Suppléants excusés :

GUELON René
AUBIER Claude
FEDERSPIEL Hélène
LANGUILLE Fabienne
BLANCHAMP Gérard
DUMAS Olivier
GUILLAUME Gérard
ARDOUREL Sylvie

Représentation : En l'absence de M. Gilles PETEL, son suppléant M. DUPECHER Pierre a un droit de vote.
En l'absence de M. Daniel SALLES, sa suppléante Mme Colette HENRION a un droit de vote.

Membres en exercice	Membres Présents	Membres Représentés	Pouvoirs	Excusés	Votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION
10	7				7	7	0	0

Objet : Dépôt d'un dossier LEADER Evènementiel / Communication Ecopôle du Val d'Allier

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Le Président explique que le projet de l'Ecopôle du Val d'Allier, rentre dans une phase de valorisation et d'accueil du public. Il est ainsi important de poursuivre les actions de communication et de mettre en place un programme d'animations permettant de faire vivre le site tout au long de l'année. La chargée d'animation et de communication ayant commencé ce travail en 2019, il est ainsi indispensable de le poursuivre en 2020.

Il est ainsi proposé :

- Le Président propose de reconduire la journée des Ecopolys. Celle-ci devant se dérouler le 27 juin 2020, elle a été reportée le 19 septembre 2020 en raison de la crise sanitaire qui touche le monde.
- Le site de l'Ecopôle accueille de plus en plus de visiteurs. Par ailleurs, la communication réalisée en 2019 a été très appréciée des visiteurs, ainsi les brochures et les flyers de l'Ecopôle ont besoin d'être ré-imprimés en nombre.

Considérant les dispositions financières du Programme LEADER « Val d'Allier du Grand Clermont », et la possibilité de prise en charge à 75% par le LEADER de dépenses liées à la valorisation du site de l'Ecopôle, le Président propose de déposer une seconde demande d'aide pour le programme communication / évènementiel décrit ci-dessus auprès du Grand Clermont en respectant le plan de financement suivant :

Dépenses		Recettes	
Types de dépenses	Montant HT	Recettes	Montant
Dépenses immatérielles	8 691,00 €	LEADER (75%)	7 880,92 €
Diverses prestations d'animations pour la journée Ecopolys	3 691,00 €	Autofinancement (25%)	2 626,98 €
Programme d'animation annuelles (prestation des partenaires lors d'animations organisées par le SEAT)	5 000,00 €		
Dépenses matérielles	1 816,90 €		
Impressions (Programme Ecopolys 2020, brochure et flyer du site, programmation annuelle)	1 243,30 €		
Location de deux générateurs	573,60 €		
Coût global de l'opération	10 507,90 €		10 507,90€

Le Président explique que le SEAT devra prendre en charge, par un autofinancement, tous les surcoûts éventuels non prévus dans le plan de financement ci-dessus.

Après avoir oui l'exposé du Président et en avoir délibéré, le Comité syndical du SEAT décide à **l'unanimité** :

- **D'approuver** le projet *Programme d'animations et de communication sur l'Ecopôle du Val d'Allier - Evènementiel / Communication* ;
- **D'approuver** le plan de financement prévisionnel du projet tel que présenté ci-dessus,

- **D'autoriser** Monsieur le Président à effectuer toutes les démarches relatives aux demandes de subventions nécessaires pour le financement de ce projet ;
- **D'autoriser** Monsieur le Président à signer tout document relatif à la mise en œuvre de ce projet ;
- **D'autoriser** la prise en charge systématique par l'autofinancement en cas de financement LEADER inférieur au plan de financement
-
- **De charger** Monsieur Jean-Pierre Buche, en qualité de Président, de l'exécution et de la publication de ces décisions.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président

M. Jean-Pierre BUCHE

